



Conseil de sécurité

Distr. générale
24 février 2025

Résolution 2774 (2025)

**Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 9866^e séance,
le 24 février 2025**

Le Conseil de sécurité,

Déplorant les tragiques pertes en vies humaines qu'a causées le conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine,

Réaffirmant que l'Organisation des Nations Unies a pour but premier, comme l'énonce la Charte des Nations Unies, de maintenir la paix et la sécurité internationales et de régler les différends par des moyens pacifiques,

1. *Demande instamment* qu'il soit mis fin au conflit dans les plus brefs délais et *plaide* pour une paix durable entre l'Ukraine et la Fédération de Russie.

